

## Le fait du jour → Auvergne

### Impôt nommé désir

L'ISF, l'impôt de solidarité sur la fortune, peu de monde l'acquitte, mais beaucoup souhaiteraient le payer, chaque année. Ce serait pour ces derniers le signe d'une certaine prospérité.

Un chiffre

**790.000** euros. Telle est la valeur nette de patrimoine, au 1<sup>er</sup> janvier 2009, à partir de laquelle l'ISF doit être payé.

### Un mode déclaratif

A l'instar du principe fiscal français valable pour l'impôt sur le revenu, l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) est déclaratif, en ce sens où le contribuable doit lui-même faire sa déclaration.

**FISCALITÉ** ■ Les Impôts viennent de mettre en ligne les données pour les villes de plus de 20.000 habitants

# Sans cesse plus nombreux à payer l'ISF

Dans les six principales villes d'Auvergne, près de 2.000 contribuables payent l'impôt de solidarité sur la fortune. Ils n'étaient que 1.247 il y a cinq ans. Cette hausse pourrait ne pas durer.

Cédric Gourin  
cedric.gourin@centrefrance.com

L'administration fiscale n'a rien à cacher. En rendant public sur Internet ([impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)), le nombre de redevables à l'ISF dans les villes de plus de 20.000 habitants, les Impôts permettent même d'établir un état des lieux de la richesse dans les départements et les régions de France.

Certes, le nombre total de déclarations imposables ISF par département et région n'est pas publié. Par recoupements, il est possible d'établir qu'en Auvergne, en 2009, plus de 7.200 déclarations ISF ont été établies. On en comptait 6.955 au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

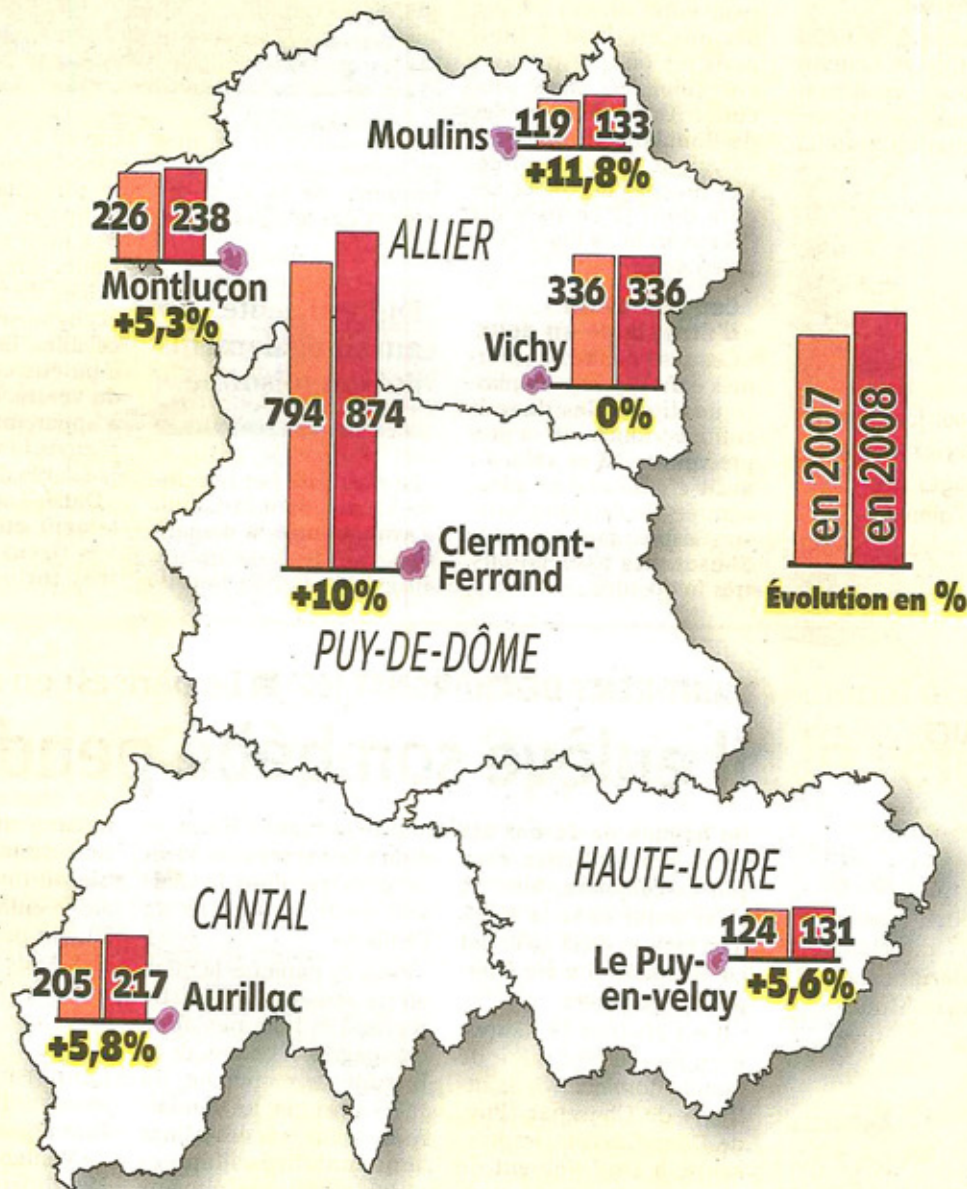
Toutefois, établir une déclaration ISF, ce n'est pas forcément payer l'impôt de solidarité sur la fortune. Et ce, dans la mesure où, suivant les barèmes en vigueur, l'administration fiscale va opérer des abattements et des exonérations qui en feront échapper quelques-uns à l'impôt.

Dans les six principales villes d'Auvergne, de plus de 20.000 habitants (Montluçon, Moulins, Vichy, Aurillac, Le Puy-en-Velay, Clermont-Ferrand), ce sont, en tout cas, 1.929 contribuables et foyers fiscaux qui se sont acquittés de l'ISF en 2008.

Ils étaient 1.804 en 2007, 1.583 en 2006, 1.421 en 2005 et 1.247 en 2004.

En moyenne cumulée, sur ces six villes, le patrimoine des contribuables assujettis à l'impôt

## Les redevables à l'I.S.F. dans les grandes villes d'Auvergne



François Mercat LA MONTAGNE

de solidarité sur la fortune est évalué, en 2008, à 1,550 million d'euros. Il était de 1,489 million d'euros en 2007.

Quant à l'impôt par redevable, il s'est établi, en 2008, à 5.116 euros, quand il était de 5.207 en 2007.

Pourquoi cette baisse ? « Si l'augmentation du nombre de contribuables est essentiellement due à la valeur des biens immobiliers, en forte hausse ces dernières années, les dispositifs d'investissement dans les PME permettent aux personnes redevables de voir leur impôt ISF diminuer », explique Laurent Cornet, conseiller en gestion de patrimoine à Axyn Finance. Une société basée à Clermont.

« Si l'impôt ISF s'élève autour de 5.000 euros, poursuit Laurent Cornet, il est possible de le ramener à zéro ». Et ce, grâce, notamment, aux fonds d'investissement de proximité (FIP) et aux fonds communs de placement Innovation (FCPI) qui permettent des déductions fiscales non négligeables.

Ces dispositifs intéressent « des contribuables qui ne veulent pas seulement défiscaliser. Ils veulent aussi investir », souligne Laurent Cornet, en précisant qu'« au-delà de 1,5 million d'euros de patrimoine, il faut conseiller aux clients de diversifier les sources d'investissement ».

À partir de 2009-2010, tout laisse à penser que le nombre de redevables de l'ISF pourrait stagner, voire diminuer « en raison du tassement de l'immobilier ». À un élément près : « Certains se voilent la face en sous-estimant leur patrimoine, parfois en étant de bonne foi, estime Laurent Cornet. De fait, une proportion de la population ne doit pas déclarer l'ISF alors qu'elle le devrait ». Les Impôts considèrent toutefois que nul n'ignore la loi. ■

**Aujourd'hui de 18h00 à 19h00**

**MORGAN PARRA** dédicacera le nouveau numéro de **Sports AUVERGNE**

**Foire-Exposition de Cournon sur le stand de La Montagne**

LE MAGAZINE DU SPORT ET DES LOISIRS N°20

Reportage LES NOUVEAUX VISAGES de la LFP

Portrait FERRIS LAVILLE

MICHEL DER ZAMPARIAN

**9 DE COEUR!**

LE JEUNE COMME MILEE BP A CLERMONT PUIS EST A L'UNIVERSITÉ

Brive → Paris | Aurillac → Paris

à partir de **45€** TTC A/S

à partir de **79€** TTC A/S

\*Tarif soumis à conditions susceptibles de modifications sans préavis, hors frais de service, variable suivant le mode de distribution, non remboursable, non modifiable.

ans

Réservations dans votre agence de voyages, au comptoir de votre aéroport, au 0810 478 478<sup>00</sup> et sur [airlinair.com](http://airlinair.com)

RCS CRETIL 8421 393 208 - AIRLINAIR SA au capital de 1 000 000 euros (1) Prix d'une communication locale.